

20 février 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, au siège de la Ligue des droits de l'homme à Paris, vendredi 20 février 1987.

Je suis venu à votre siège, pour deux raisons : l'une permanente, l'autre de circonstance.

- La permanente, c'est le rôle que remplit, dans la nation, la Ligue des droits de l'homme française, et que remplit, dans le monde, la Ligue internationale des droits de l'homme.

- J'ai déjà eu l'occasion, vous avez bien voulu le rappeler, de témoigner à diverses reprises pour votre action. Vous êtes une grande organisation aux racines historiques profondes : vous êtes nés avant d'être nés car vous représentez une constante de la conscience universelle, l'auteur des mots et des idées que les Français ont pu dans certaines grandes dates historiques mettre noir sur blanc, au point qu'ils se sont inscrits dans la mémoire des hommes.

- Votre ligue n'a pas failli. Elle représente encore, je le crois, le point essentiel où se retrouvent les femmes et les hommes engagés pour ce combat. Et si l'on doit se réjouir que beaucoup d'autres organisations se soient engagées sur le même terrain, je pense que celle-ci garde sa force historique et sans doute aussi, mieux encore que toute autre, son impulsion profonde. Toute action de ce genre est naturellement un combat, ce qui veut dire que rien n'est jamais facile, puisqu'il faut témoigner généralement pour le faible, il faut témoigner pour la cause perdue ou qui paraît telle. Et avant que vérité puis justice soient rendues, il se passe du temps, tandis que les militants des droits de l'homme sont montrés du doigt et parfois condamnés - du moins on le voudrait - dans l'esprit public. Et moi, je tiens précisément à dire, ici, que la ligue des droits de l'homme mérite estime, considération et le cas échéant, si cela convient au citoyen, engagement. Voilà la première raison.

C'est une occasion particulière qui me permet de venir vous faire cette visite. J'ai dit la raison de circonstance : Ludovic Trarieux. Vous l'avez rappelé. Moi, je connais depuis beaucoup plus longtemps que vous un buste de Ludovic Trarieux. Il est sur la petite place centrale, place Ludovic Trarieux, près de sa maison de naissance à Aubeterre-sur-Dronne. Vous connaissez ce buste, il est en bronze. Je ne pensais quand même pas qu'il avait une moustache aussi impressionnante. J'ai en effet vécu quinze ans de ma jeunesse tout près de Aubeterre-sur-Dronne où je me rendais constamment et où je vais encore assez souvent et c'est un magnifique endroit, Ludovic Trarieux est resté le grand homme de la commune, et l'on répète ce que vous venez de dire, sa grande carrière professionnelle : c'est vrai que l'ordre des avocats de Bordeaux a été illustré par Ludovic Trarieux, c'est vrai que la vie politique parlementaire d'un certain rang, marque une commune peuplée de quelques centaines d'habitants, c'est vrai surtout que son grand débouché dans l'histoire, c'est-à-dire la fondation de la Ligue des droits de l'homme a marqué d'une façon profonde : si on en parle encore c'est parce que certaines intelligences adhèrent aujourd'hui à l'idéal qu'a incarné Ludovic Trarieux. Et il est intéressant de voir de quelle façon cet homme, au travers des grandes causes de justice, s'est révélé à lui-même.

- Vous avez raison de dire que la justice juridique, cela ne suffit pas. Mais enfin chaque chose en son temps : c'est déjà bien. Je suis sûr que si des hommes de cette trempe avaient eu à connaître l'évolution des luttes au cours des trente années qui ont suivi, ils auraient vraisemblablement suivi leur logique interne et compris que l'injustice c'est l'injustice : elle est de même nature, qu'elle soit de type social, de type économique, de type colonial, ou tout simplement touchant aux grands principes que les Français sont habitués à employer à tout moment et parfois hors de propos. Ce n'est pas le cas de ce que vous faites, cher président et

moment et parfois lors de propos. Ce n'est pas le cas de ce que vous faites, cher président et ami, mais les grands principes servent même parfois d'alibi à ceux qui les desservent et à ceux qui les combattent. C'est dire leur puissance.

- Si vous n'avez pas le sentiment vous-même dans ce local historique d'être aussi soutenu qu'il le faudrait pour perpétuer, pour continuer et accomplir la tâche engagée depuis le début du siècle, soyez sûr que la vraie puissance est dans celle de l'esprit et dans la signification de vos actes. Voilà, réunissons ces deux raisons : elles nous ramènent l'une et l'autre à la Ligue des droits de l'homme.

- Cet anniversaire est bien tombé, je souhaitais venir vous voir, bien entendu, j'aurais pu le faire à titre privé mais d'une certaine façon les actes d'un Président de la République peuvent toujours prendre une certaine valeur symbolique et si je n'y songeais pas, les autres s'en chargeraient. Eh bien, que cette visite ait sa charge symbolique. Je suis avec vous, non seulement avec les droits de l'homme mais avec l'organisation, l'association, les militants qui en ont été les plus constants et les meilleurs soldats. Je vous remercie.\

QUESTION.- Si on vous demande, monsieur le Président, puisqu'on parle beaucoup des droits de l'homme en Union soviétique si vous y êtes sensible ?

- LE PRESIDENT.- Je ne vais pas faire d'interview, j'en fais beaucoup. C'est un lieu qui a beaucoup de signification.

- QUESTION.- Monsieur le Président, si on vous demandait simplement si vous êtes en phase avec M. Jouffa, lorsqu'il parle de l'odieux code de nationalité ?

- LE PRESIDENT.- Quand j'ai été saisi moi-même de ce projet, j'ai fait savoir ce que j'en pensais.

- QUESTION.- Vous pouvez nous le rappeler ?

- LE PRESIDENT.- Vous trouverez facilement. Je suis sûr que l'AFP vous procurera...

- QUESTION.- Vous pensez que les droits de l'homme sont menacés par l'attitude gouvernementale en ce qui concerne la Calédonie ?

- LE PRESIDENT.- Je ne vous répondrai pas aujourd'hui, parce que je me suis mis dans la tête de ne pas donner d'interview, de ne pas faire de déclaration, alors je n'en fais pas aujourd'hui. Je m'attendais à ce que vous m'interrogez sur Trarieux.

- QUESTION.- Vous vous reconnaissez dans le profit de Ludovic Trarieux, vous le verrez politiquement ..., plus engagé à la fin de sa vie ?

- LE PRESIDENT.- Pas spécialement, non. Qu'est-ce que vous voulez dire par là, Jaurès aussi a été député radical avant d'être député socialiste. Je crois que c'est une évolution normale chez des jeunes gens qui n'ont pas été élevés dans un milieu socialiste ou qui n'ont pas été familiers de la condition ouvrière. A partir de là, il faut bien qu'ils portent leur réflexion eux-mêmes, elle n'est pas instinctive. Il y a quand même des variations. Je n'ai jamais condamné les droits sociaux. En âge, j'étais plus avancé que Trarieux et j'ai plus vite compris.

- QUESTION.- Donc, la comparaison serait abusive ?

- LE PRESIDENT.- J'ai toujours participé aux majorités ou aux oppositions de gauche depuis le début de ma carrière politique, c'est-à-dire il y a plus de quarante ans. Mais enfin, c'est une image que je ne récus pas, je trouve que c'est une évolution saine, que des hommes de la bourgeoisie ou de la petite bourgeoisie, à l'expérience, voyant de leurs yeux ce qu'est la misère sociale, l'injustice, les inégalités profondes, les manquements aux libertés, prennent conscience, se révoltent, le disent et bien entendu, adoptent le comportement correspondant. C'était le cas de Trarieux dans le domaine spécifique des droits de l'homme, considérés comme là dit le président Jouffa, au travers des luttes, du respect du droit tel qu'il est défini par les lois républicaines. Jaurès qui était un peu plus jeune, s'est tout de suite branché davantage sur l'injustice sociale.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous n'avez pas eu l'envie d'être accompagné du ministre des droits de l'homme pour cette visite ?

- LE PRESIDENT.- Au fond, elle est privée. Mais il est difficile d'éviter qu'une telle visite ait une signification, et en l'occurrence, je souhaite qu'il y ait une signification à cette visite. Mais, cela s'arrête là, je n'ai pas besoin de me faire accompagner par un membre du gouvernement. Je le fais dans les visites officielles, c'est le rite et le protocole.

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que la Ligue des droits de l'homme aujourd'hui a plus l'occasion de protester, de manifester que disons l'année dernière ?
- LE PRESIDENT.- J'espère que oui.
- MONSIEUR JOUFFA.- Moi, je peux vous répondre plus brièvement, oui.
- LE PRESIDENT.- Non, ne faisons pas de comparaison. Vous journalistes, certains d'entre vous sont historiens, historiens du présent, parfois même du passé, à vous de juger. Je suis assez mêlé, sans le vouloir, à ces polémiques pour ne pas en créer d'autres.
- QUESTION.- Sans le vouloir, en voulant un petit peu ?
- LE PRESIDENT.- Non, pas du tout. J'agis selon mes convictions, selon la conscience que j'ai de mon rôle, de mon devoir, je ne m'occupe pas de la suite. Je ne m'occupe pas de ce que l'on peut en dire, je ne m'occupe pas des critiques. Je cherche à le dire raisonnablement, mais le dire. J'ai le respect du gouvernement et je respecte, disons plus encore et c'est normal, les grands principes, notamment celui de la justice.
- QUESTION.- Mais vous intervenez à chaque fois que vous avez le sentiment qu'une décision du gouvernement est contraire à l'intérêt des Français ?
- LE PRESIDENT.- De façon publique, souvent. Chaque fois, ce serait beaucoup dire, mais de façon publique assez souvent, pas trop. Il ne s'agit pas de créer non plus un -état de guérilla.
- QUESTION.- Vous n'avez pas l'impression que les Français trouvent que c'est justement actuellement trop souvent, si l'on en croit les sondages sur la cohabitation, par exemple ?
- LE PRESIDENT.- Qu'est-ce que vous me racontez-là ?
- QUESTION.- Vous appelez la coexistence, d'autres appellent la cohabitation, on a le sentiment que les Français actuellement...
- LE PRESIDENT.- Vous n'allez pas me faire dériver.
- QUESTION.- Mais quand certains ministres disent que vos interventions sont de -nature à attiser les passions plutôt qu'à calmer le jeu ?
- LE PRESIDENT.- Vous y revenez. C'est de la dialectique.
- QUESTION.- C'est la loi du genre, monsieur le Président.
- LE PRESIDENT.- C'est la loi du genre.
- QUESTION.- Monsieur le Président, vous êtes intervenu au Kremlin en faveur de Andreï Sakharov, peut-on avoir votre avis sur ce qui se passe aujourd'hui en URSS ?
- LE PRESIDENT.- Je vous ai dit que je ne donnerai pas d'interview de caractère général aujourd'hui, en dehors du sujet strict qui me conduit ici.
- QUESTION.- Ce sont les droits de l'homme tout de même ? C'est le lieu privilégié.
- LE PRESIDENT.- C'est le lieu, mais ce n'est pas le moment.\